

Aperçus de la gestion de portefeuille

MAI 2018



Qualité durable contrôlée sous tous les angles

Investir de manière durable signifie n'accepter dans le portefeuille que des entreprises qui préservent l'environnement et la société et gèrent leurs affaires avec éthique. Pour pouvoir en juger, des analyses approfondies sont requises. Pour ce faire, Raiffeisen Futura Swiss Stock Funds suit un principe sophistiqué: il retient les entreprises cotées à la bourse suisse, qu'il a sélectionnées d'après les critères de l'agence de notation indépendante Inrate, spécialisée dans la durabilité, d'autre part d'après les critères financiers établis par les spécialistes du placement du gérant de fortune Vontobel. Le gestionnaire de fonds Marc Hänni et l'analyste d'Inrate Antonius Knep nous expliquent le concept.

Qu'est-ce qui caractérise une entreprise durable?

Marc Hänni: A mon avis, une entreprise doit non seulement prôner la durabilité, mais surtout l'intégrer dans sa stratégie et l'appliquer. Je pense qu'il est important qu'une entreprise se préoccupe des aspects écologiques et sociaux et qu'elle adapte sa direction d'entreprise en conséquence. De nombreuses études montrent que le succès commercial d'une entreprise, et donc son cours en bourse, dépendent de la manière dont elle gère les risques, mais aussi les opportunités en termes de durabilité.

Antonius Knep: Une entreprise durable doit fournir des produits et services qui sont cohérents avec une gestion durable. Inrate vérifie cette cohérence dans une perspective globale. Nous évaluons la contribution d'une entreprise à l'environnement et une société durable par ses produits et services, mais aussi par ses actions directes. Notre éva-

luation de son action durable à long terme englobe le cycle de vie complet de ses produits et services, les prestations des fournisseurs et les conséquences durant la phase d'utilisation.

Important: perspective globale

Par ailleurs, nous prenons en compte la disponibilité et l'aptitude de l'entreprise à concevoir ses comportements de manière durable. Nous ne manquons pas non plus de vérifier le comportement effectif des entreprises en analysant régulièrement les médias. Cela nous permet de découvrir si une entreprise ne respecte pas les directives ou, le cas échéant, si elle est mêlée à une affaire de corruption ou à un scandale écologique.



Marc Hänni dirige le Team Actions suisses de Vontobel Asset Management depuis octobre 2011. Il gère différents fonds de placements et mandats qui investissent dans les actions suisses. Il travaille chez Vontobel depuis 1993 et a intégré le team en 1998. Après son apprentissage bancaire, il a étudié en alternance à la Haute école zurichoise de sciences appliquées ZHAW et a obtenu son diplôme d'économiste d'entreprise HES. Il est en outre Certified International Wealth Manager (AZEK-CIWM).



Antonius Knep a intégré Inrate en 2017. Depuis janvier 2018, il est Head Research Operations avec siège au Management Board. Auparavant au sein d'une fondation suisse au titre de Directeur des Services Financiers, il s'occupait d'évaluation d'infrastructures durables. Avant cela, il a travaillé dans l'Asset Management et le Private Banking chez Julius Bär et Vontobel. Il est Certified International Investment Analyst (AZEK-CIIA) et possède un Master en études japonaises et malaises ainsi qu'en sciences politiques.

Dans quels domaines les entreprises peinent-elles à gérer durablement?

Marc Hänni: Beaucoup d'entreprises suisses sont confrontées par leur positionnement international à certains défis dans les domaines de l'environnement et de la société. Par exemple, beaucoup d'entre elles disposent de sites de production en Asie ou en Amérique latine. Les différences en matière de droit du travail ou d'habitudes des fournisseurs peuvent se révéler des obstacles difficiles. La thématique des genres est un autre domaine qui peut être problématique pour les sociétés. Ainsi, les femmes ayant des fonctions de direction, que ce soit parmi les cadres moyens ou au sein de la direction des groupes ou des conseils d'administration, y sont toujours sous-représentées.

Antonius Knep: Le plus grand défi est l'amélioration systématique de la durabilité tout au long de la chaîne de livraison, ainsi que durant la phase d'utilisation des produits et services. Beaucoup d'entreprises se concentrent encore trop souvent sur la durabilité uniquement dans le processus de production. Même dans les entreprises qui sont pionnières dans la durabilité d'entreprise grâce à leurs objectifs ambitieux, la chaîne de livraison reste le parent pauvre. Pour les entreprises travaillant dans le monde entier avec de nombreux fournisseurs et soumises à une forte pression concurrentielle, la mise en œuvre systématique de la durabilité est une tâche particulièrement ardue. Lors de l'examen de telles sociétés, on peut observer de graves violations des droits de l'Homme dans les pays émergents.

La présence mondiale sème des embûches sur le chemin menant à la durabilité globale.

De même, beaucoup d'instituts financiers se concentrent exclusivement sur la durabilité interne en réduisant seulement leur consommation de papier, d'énergie et d'eau. Le défi est de savoir comment ils peuvent structurer leur offre de crédit et de placement pour mieux contribuer à un environnement et une société durables.

Lorsque vous avez des doutes sur certains aspects de la durabilité dans certaines entreprises et que vous leur posez des questions à ce sujet, comment réagissent ces entreprises?

Marc Hänni: Aujourd'hui, les entreprises prennent très au sérieux les investisseurs. Sur des thèmes comme la gouvernance ou les rémunérations notamment, elles font de réels efforts pour entretenir un dialogue permanent avec eux. Au final, elles veulent éviter les mauvaises surprises, comme l'opposition lors de l'Assemblée générale. Un tel revirement est inéluctable. Toutes les parties prenantes de notre so-

ciété, des consommateurs et salariés aux investisseurs en passant par les fournisseurs, demandent de plus en plus de durabilité. Petit à petit, les entreprises comprennent que le secteur privé doit lui aussi y apporter sa contribution.

La société exige plus de durabilité – le secteur privé change de mentalité

Antonius Knep: Dans le cadre de notre engagement et de nos recommandations, nous nous entretenons systématiquement avec les entreprises. Ces dernières sont fondamentalement ouvertes lorsqu'il s'agit des aspects de la gouvernance et de ses conséquences sur l'environnement et la société. Mais il existe aussi d'autres cas. Pour obtenir des comparaisons cohérentes lors de notre évaluation, nous nous concentrons sur les données publiées. Par exemple, lorsqu'une entreprise se fixe des objectifs en matière d'émissions de CO₂ mais ne veux pas les publier, cela nous met la puce à l'oreille.

Une fois la critique exprimée, combien de temps les entreprises mettent-elles à entreprendre des mesures d'amélioration?

Marc Hänni: La disponibilité des entreprises à échanger et à dialoguer, mais aussi à engager des mesures d'amélioration après des critiques, s'est accrue ces dernières années. Néanmoins, la rapidité avec laquelle ces mesures sont engagées dépend du secteur de l'entreprise concernée et de la pression de l'opinion publique. Aujourd'hui, toute entreprise évite autant que possible de faire la une des journaux de manière négative. Cela peut non seulement nuire à leur réputation, mais aussi entraîner des chutes du cours en bourse et du chiffre d'affaires.

Antonius Knep: Dans les domaines simples comme la publication des statuts de la société ou bien des directives de diversité, nous constatons des améliorations relativement rapides. Il en va autrement de la mise en œuvre de mesures qui concernent directement les processus de l'entreprise. Car il est bien plus difficile de transformer des processus et produits peu durables en processus et produits durables. En particulier dans les entreprises appartenant à des secteurs considérés comme complexes du point de vue de la durabilité, il est souvent difficile, voire irréaliste, de réaliser des modifications rapides.

Il en résulte une réticence à accepter la critique et à en tenir compte. Par exemple, une entreprise de pétrole ou de gaz qui émet du CO₂ en raison de ses combustibles fossiles ne pourra guère modifier son modèle d'affaires et l'axer sur des énergies durables.

Quelle est la position des entreprises suisses en comparaison des entreprises étrangères dans le domaine de la durabilité?

Marc Hänni: De mon point de vue, nos entreprises nationales des différents secteurs sont parmi les premières. Beaucoup d'entre elles se préoccupent de la durabilité depuis des années et se trouvent aux premières places des palmarès internationaux. Les entreprises des secteurs de la banque, de l'industrie et du bâtiment ont fait de gros progrès au cours des dix dernières années. Les moutons noirs sont très rares, car il y a peu d'entreprises cotées à la Bourse Suisse dont l'activité concerne des domaines controversés comme la production de tabac ou d'alcool, la fabrication d'armes ou l'exploitation de casinos.

Antonius Knep: La situation des coûts et les dispositions réglementaires strictes obligent les sociétés établies en Suisse à occuper des niches dans le monde entier afin de survivre et d'avoir du succès. Avec leurs produits et services, elles, et particulièrement les petites et moyennes entreprises, comptent aussi parmi les entreprises les plus progressistes en ce qui concerne la durabilité.

Elles prouvent leur conscience fermement ancrée aussi bien de la durabilité globale que de la manière dont leur pratique des affaires a une influence sur l'environnement et la société. En raison de la situation dans leur pays d'origine, elles sont parfaitement parées pour jouer un rôle de leader sur un marché mondial de plus en plus conscient de l'environnement.

La durabilité des entreprises suisses est à la pointe dans les comparaisons internationales.

Il en va autrement pour le reporting de durabilité. Alors que les entreprises suisses importantes sont également en position de leader en comparaison internationale, les petites entreprises suisses sont souvent moins bonnes. Contrairement aux autres agences d'évaluation, lors de l'évaluation des objectifs et mesures de durabilité, nous portons principalement notre attention sur les produits et services plutôt que sur des rapports de durabilité sur papier glacé, car les petites entreprises ne disposent pas des moyens nécessaires. Pour cette raison, elles obtiennent un meilleur classement dans nos listes.

Raiffeisen Futura Swiss Stock: Méthode de sélection à double filtre

Inrate

Premier filtre: aspects de durabilité

- Contrôle: l'agence de notation Inrate, spécialisée dans la durabilité
- Méthode: approche propre qui compare des entreprises de différents secteurs répondant aux mêmes besoins (best in service)
- Critères:
- attitude responsable envers l'environnement et la société;
 - conduite éthique des affaires.

Vontobel

Deuxième filtre: Ratios financiers

- Contrôle: les spécialistes des placements du gérant de fortune Vontobel
- Méthode: analyse fondamentale s'appuyant sur des modèles internes
- Critères:
- marche des affaires solide et stable;
 - stratégie d'entreprise orientée vers le long terme;
 - croissance grâce à l'innovation et à des gains d'efficacité;
 - perspectives prometteuses;
 - bilan sain;
 - cours des actions sous-évalué par rapport à la valeur réelle de l'entreprise

Raiffeisen Futura Swiss Stock

Gestion active: dans le cadre de sa sélection des actions, le gestionnaire du portefeuille s'écarte de manière ciblée du Swiss Performance Index (qui reflète l'ensemble du marché des actions suisse), veillant à réaliser un meilleur rendement.

Uniquement à des fins d'illustration. Source: Vontobel Asset Management.

Ce document ne constitue pas une offre.

Le fonds mentionné dans de document est un fonds de droit suisse. Les contenus présentés dans cette publication sont mis à disposition uniquement à titre d'information. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement, ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des prospectus de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall, auprès de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse Société coopérative ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle comporte, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle ne peut notamment être tenue pour responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.

RAIFFEISEN**Raiffeisen Suisse**

Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall